

À propos de l'article : « Faut-il qu'un paysage soit ouvert ou fermé ? L'exemple de la pelouse sèche du Causse Méjan »¹

Une mise au point de la rédaction

Certains passages de l'article de Cl. Friedberg, M. Cohen et N. Mathieu ont suscité de vives réactions de la part de chercheurs qui participent depuis maintenant une vingtaine d'années aux recherches interdisciplinaires sur le Causse Méjan. Ce n'est pas la première fois que NSS se trouve dans cette situation. Ces difficultés qui apparaissent à l'occasion et à propos de publications scientifiques s'appuyant sur des recherches menées sur un même terrain par un ensemble de chercheurs, traduisent une des grandes originalités – et aussi une des difficultés – de la recherche interdisciplinaire en équipe. Chaque situation étant singulière, ces difficultés sont à chaque fois différentes. Dans le cas présent, ce sont des positions et des assertions prêtées par certains des chercheurs à d'autres qui sont l'objet du désaccord. Ce désaccord est d'autant plus important que ces positions et assertions sont l'objet d'une critique de la part des premiers à l'encontre des seconds. Ceux-ci ne se reconnaissent donc ni dans les propos ou les positions de recherche qui leur sont attribuées, ni, par conséquent, dans les critiques qui leur sont faites. Nous ne sommes donc pas en présence d'une controverse scientifique interne portée à l'extérieur, ce qui peut présenter un grand intérêt si les termes de la controverse ont une portée générale : NSS peut alors jouer le rôle qui est proprement le sien en lui donnant la publicité qu'elle mérite. Ici, c'est en premier lieu, apparemment tout au moins, l'absence de fonctionnement en équipe qui est en cause. Ceci rend beaucoup plus difficile le rôle d'évaluation du comité de rédaction, qui n'est pas nécessairement (et même, qui n'est généralement pas du tout) au fait de ce qui se passe au sein de ces équipes. La question peut en outre être posée de savoir si le comité de rédaction a, en tant que tel, à se préoccuper de ce qui, d'un certain point de vue, ne relève pas d'une évaluation strictement scientifique d'un article. L'expérience – et en particulier le cas de figure qui est l'objet de ces lignes – prouve qu'il le doit. Il le doit pour éviter de contribuer à créer des confusions à l'image de celles qui nous occupent ici et pour jouer au contraire son rôle principal qui est de faire émerger les controverses importantes et de mettre le maximum de clarté et de rigueur dans leurs formulations. S'il est une leçon à tirer pour le comité de rédaction de NSS de l'incident qui donne lieu à ces lignes, c'est que, pour se donner les moyens de cette rigueur, il doit tenir compte, quand il y a lieu, du caractère collectif du travail. Ceci apparaît d'autant plus évident que les travaux interdisciplinaires portant sur le Méjan sont parmi les mieux connus dans ce type de démarches et que ceci n'a pas empêché les incompréhensions soulevées par l'article en cause.

¹ Article de Claudine Friedberg, Marianne Cohen, Nicole Mathieu (NSS 4, 2000, pp. 231-242).

hensions soulevées par l'article en cause. Le processus d'évaluation suivi a donc quelque part failli et il conviendra de tenir compte de la leçon.

Ceci dit, les désaccords qui s'expriment dans cette affaire soulèvent trois problèmes généraux et il est important de les mettre en évidence pour que l'arbre ne cache pas la forêt. Le premier a trait à la construction de ce que l'on pourrait appeler la « mémoire collective » dans un processus collectif de recherche ; c'est là un point de méthode dont l'importance est sans doute la plupart du temps sous-estimée, surtout lorsqu'il s'agit de collectifs interdisciplinaires et surtout aussi quand leurs travaux s'étalent sur une durée relativement longue (comme c'est le cas pour le Causse Méjan), ce qui entraîne des risques de discontinuités. Le second problème renvoie aux conditions du travail interdisciplinaire lui-même : derrière les désaccords exprimés à propos de l'article ici incriminé, ne se profile-t-il pas des différences de points de vue (ou peut-être plus exactement encore de « postures » de recherche) en rapport avec les disciplines des chercheurs impliqués ? C'est alors le – fertile – débat entre les démarches disciplinaires et leurs places respectives dans le processus collectif de recherche qui est en cause. La question mérite d'autant plus d'être posée que ces désaccords portent en l'occurrence largement sur la question (et c'est là le troisième problème soulevé) du rapport entre la recherche et la « demande sociale », point sur lequel il peut y avoir en effet de fortes divergences d'appréciation selon que l'on se réclame de l'agronomie, de la géographie ou de l'anthropologie, par exemple.

Ces questions sont au cœur du travail interdisciplinaire ; il paraît donc opportun de mettre à profit les réactions provoquées par cet article pour prolonger la réflexion à leur propos. C'est l'objet du texte qui suit, qui aborde la troisième d'entre elles (et, peut-on dire, aussi la seconde, en particulier en ce qui concerne l'agronomie). Là aussi en effet, les recherches sur le Causse Méjan constituent un exemple particulièrement intéressant : vieille d'un quart de siècle, leur histoire colle nécessairement non seulement à celle du Causse lui-même, mais aussi à celle des politiques publiques dont il a été l'objet. Elles offrent donc l'opportunité de prendre un recul salutaire et instructif. C'est ce que fait ce texte. Ce faisant, il ne prétend nullement prendre parti dans le désaccord entre les chercheurs. Il propose simplement un cadrage général susceptible de l'éclairer. Ce texte n'exclut pas l'éventualité d'autres réactions à venir, qui aborderont telle ou telle des autres questions en suspens.